

# LA CRAU

*une ville à la campagne*

MENSUEL MUNICIPAL D'INFORMATION

**SEPTEMBRE 2020**



# SOMMAIRE



## RENTRÉE SCOLAIRE

Pages 4-6



## INFOS DU JIS

Page 7



## BUDGET MUNICIPAL

Pages 8-11



## SPORT

Pages 12-13



## INFOS LOCALES

Page 14



## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Page 15



## FESTIVAL REGARDS SUR RUE

Pages 16-17



## SORTIR

Pages 18-19



## TRAVAUX

Page 20



## ESPACES VERTS

Page 21



## SOCIAL

Page 22



## LOGEMENT

Page 23



## TPM VOUS INFORME

Page 25



## RETOUR EN IMAGES

Pages 26-28



## AGENDA DU MOIS

Page 29



## LA CRAU AUTREFOIS

Page 31





Le dernier trimestre de l'année scolaire a été fortement perturbé. Les congés estivaux ont également été particuliers pour les vacanciers et surtout pour les professionnels.

A La Crau comme ailleurs, au regard du contexte pandémique qui ne pouvait apporter aucune certitude sur l'absence de risque sanitaire lié à la tenue potentielle de manifestations, le programme d'animations élaboré sans délai, au jour le jour, et conditionné aux autorisations des services de l'Etat, a dû subir lui aussi des modifications.

Il est vrai que l'insouciance habituelle des beaux jours a cette année été moins prononcée, et cet été n'a ressemblé à aucun autre. Frustrant, mais nous nous rattrapons.

La rentrée est déjà là. A l'heure où ce magazine est édité, l'incertitude demeure encore concernant l'évolution du Coronavirus, et les conditions d'organisation de l'accueil dans les écoles. Les services municipaux ont cependant procédé aux menus travaux d'entretien des locaux pour accueillir au mieux les enfants, dans l'attente d'un éventuel nouveau protocole sanitaire applicable. Comme à leur habitude, nos agents municipaux seront au rendez-vous.

Le mois de septembre est aussi celui de la reprise de la vie associative, également incertaine, qui devrait voir se tenir son forum le samedi 5. C'est aussi le mois des arts de la rue. Notre traditionnel festival a laissé place à un nouveau, le festival « Regards sur Rue ». Organisé par l'association « Le Pôle », opérateur reconnu nationalement dans le milieu de ces arts, celui-ci devrait s'illustrer par une exigence professionnelle et une originalité élevées.

L'organisation de cette manifestation qui doit faire battre notre centre-ville durant trois jours, et contribuer à relancer nos commerces, n'est à ce jour non plus pas acquise.

En attendant, adoptons la positive attitude. Excellente rentrée à toutes et à tous.

**Christian SIMON**

Maire de La Crau  
Vice-Président de Toulon Provence Méditerranée  
Conseiller Régional Provence-Alpes-Côte-d'Azur

# RENTRÉE SCOLAIRE



**Elodie TESSORE**  
Adjointe au Maire déléguée  
aux Affaires Scolaires

Environ 1700 jeunes élèves craurois, âgés de de 3 à 11 ans, reprennent dès le mardi 1<sup>er</sup> septembre le chemin de l'école. Voici quelques informations utiles qui vous aideront à aborder cette rentrée scolaire dans les meilleures conditions.



## LES ÉCOLES CRAUROISES

Nous vous rappelons les coordonnées et les noms des directeurs de chaque école :



**Ecole Maternelle Marie MAURON**  
**8 classes**

801, Avenue de Limans  
☎ 04.94.66.71.45 - Email : [ecole.0831684E@ac-nice.fr](mailto:ecole.0831684E@ac-nice.fr)  
Directrice : Mme FERROU Laurence



**Ecole Maternelle Jules AUDIBERT**  
**6 classes**

Avenue du 8 mai 1945  
☎ 04.94.66.16.57 - Email : [ecole.0831313B@ac-nice.fr](mailto:ecole.0831313B@ac-nice.fr)  
Directrice : Mme MASSON Chantal



**Ecole Maternelle Louis PALAZY**  
**5 classes**

Allée Messugues, La Moutonne  
☎ 04.94.57.20.19 - Email : [ecole.0831194X@ac-nice.fr](mailto:ecole.0831194X@ac-nice.fr)  
Directrice : Mme LEBLOND Florence



**Groupe Scolaire Marcel PAGNOL**  
**11 classes de la maternelle au CM2**

Chemin du Moulin Premier  
☎ 04.94.66.73.54 - Email : [ecole.0831524F@ac-nice.fr](mailto:ecole.0831524F@ac-nice.fr)  
Directrice : Mme BOUCHARD Carina



**Ecole Élémentaire Jean GIONO**  
**15 classes**

210 rue Jean Natte  
☎ 04.94.66.71.08 - Email : [ecole.0831202F@ac-nice.fr](mailto:ecole.0831202F@ac-nice.fr)  
Directrice : Mme BONNARDEL Elinn



**Ecole Élémentaire Jean AICARD**  
**12 classes**

(dont 1 classe ULIS - Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire)  
Avenue de la 1<sup>ère</sup> D.F.L.  
☎ 04.94.66.74.98 - Email : [ecole.0831191U@ac-nice.fr](mailto:ecole.0831191U@ac-nice.fr)  
Directeur : M. BOIRON Claude



**Ecole Élémentaire Jules FERRY**  
**10 classes**

185, Vieux Chemin d'Hyères, La Moutonne  
☎ 04.94.57.73.75 - Email : [ecole.0830567R@ac-nice.fr](mailto:ecole.0830567R@ac-nice.fr)  
Directrice : Mme RAIBAUD Ludivine

# PRÉSENTATION D'UNE JOURNÉE TYPE D'UN ÉLÈVE CRAUROIS

Le tableau suivant récapitule l'organisation des temps scolaires, les possibilités d'activités périscolaires et de transports scolaires.

HORAIRES	LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI
7h30/8h30	Accueil et activités périscolaires organisés par le J.I.S.
8h/8h30	Transport scolaire Aller
8h30/11h30	Temps scolaire : cours
11h30/13h30	Temps méridien / Restauration scolaire Certaines activités peuvent être organisées selon les écoles
13h30/16h30	Temps scolaire : cours
16h30/17h	Transport scolaire Retour
16h30/18h30	Accueil et activités périscolaires organisés par le J.I.S.

## A NOTER :

### ✓ Accueil Périscolaire « Matins/Soirs & Mercredis »

Les inscriptions aux activités périscolaires et à l'accueil de loisirs du mercredi sont gérées par l'association Jeunesse Inter Services (JIS).

**Infos :** JIS (Espace Pluriel - Parking Jean Moulin) - 04.94.57.81.94 - [www.jis-lacrau.com](http://www.jis-lacrau.com)

### ✓ Transports scolaires

Les écoles suivantes sont desservies par les bus scolaires : Marcel Pagnol, Marie Mauron, Jean Giono, Louis Palazy et Jules Ferry.

Les inscriptions sont gérées par le Service des Transports Scolaires situé à la Mairie Annexe (15, Boulevard de la République). Il est à souligner que le service est gratuit pour les élèves des écoles maternelles et élémentaires.

Pour tout nouveau dossier ou renouvellement de carte de bus arrivant à échéance, il convient de fournir une photo de l'enfant, ainsi qu'une enveloppe timbrée libellée à votre adresse. Pour les autres situations, ces pièces ne sont pas requises.

**Infos :** Service communal des Transports Scolaires - Mairie Annexe (15, Boulevard de la République)

### ✓ Restauration scolaire

- **Tarif :** Il est fixé à 3,50 € pour l'année scolaire 2020-2021

- **Inscriptions :** Pour les usagers ayant omis de procéder à l'inscription de leur enfant une fois la rentrée des classes effectuée, celle-ci devra se faire directement auprès du service communal de Restauration Scolaire, et non via le Portail Famille.

- **Facturation :** A compter de cette année, la facturation sera établie en post-paiement, c'est-à-dire après avoir consommé les repas. Le règlement s'effectuera par prélèvement automatique ou par paiement en ligne, via le portail famille.

- **Infos :** Service communal de Restauration Scolaire - Mairie annexe (15 boulevard de la République) - 04.89.29.51.66 ou 04.94.01.56.80 (poste 204) - [restauration.scolaire@villedelacrau.fr](mailto:restauration.scolaire@villedelacrau.fr)



## ATTENTION ! PLAN VIGIPIRATE

Une vigilance renforcée continue de s'appliquer concernant les établissements scolaires. Concrètement, des mesures de sécurité telles que l'accueil obligatoire à l'entrée de l'école par un adulte ou la vérification de l'identité des personnes étrangères à l'établissement seront assurées.

S'agissant du jour de la rentrée des classes, chaque école a mis en place des mesures appropriées allant d'une rentrée échelonnée à la non possibilité pour les parents d'entrer à l'intérieur de l'établissement. Dans l'intérêt de tous, merci de bien vouloir veiller au respect de ces mesures.

# RENTRÉE SCOLAIRE

## MESURES SANITAIRES

Information CORONAVIRUS COVID-19



Pour plus d'infos concernant ce protocole, vous pouvez consulter le site [www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr).

Au moment de l'impression de ce numéro, seules sont connues les mesures préconisées par la Protocole Sanitaire du Ministère de l'Éducation Nationale en date du 9 juillet 2020, à savoir notamment :

- La distanciation physique n'est plus obligatoire dans les espaces clos des écoles maternelles et élémentaires ; néanmoins, les espaces sont organisés de manière à maintenir la plus grande distance possible entre les élèves.
- La distanciation physique ne s'applique pas dans les espaces extérieurs.
- Les gestes barrières doivent être appliqués en permanence (lavage des mains à l'arrivée dans l'école, avant chaque repas, après un passage aux toilettes, le soir avant de rentrer chez soi ou à l'arrivée au domicile).
- Le port du masque des personnels n'est pas obligatoire pendant les cours à l'école maternelle et lorsqu'ils sont à une distance d'au moins 1m des élèves en école élémentaire.
- La limitation du brassage entre classes et groupes d'élèves n'est plus obligatoire. Les écoles organisent le déroulement de la journée et des activités scolaires pour limiter, dans la mesure du possible, les regroupements et les croisements importants. Une attention doit être portée sur les arrivées et départs afin de limiter au maximum les regroupements d'élèves et/ou de parents.
- La limitation du brassage dans les transports scolaires n'est plus obligatoire. Seuls les collégiens et lycéens doivent porter un masque.
- Le nettoyage et la désinfection des sols, tables, bureaux, poignées de porte, espaces communs, etc. doit être effectué au minimum une fois par jour.

## DE NOMBREUX TRAVAUX RÉALISÉS DANS LES ÉCOLES

Comme chaque année, de nombreux travaux ont été réalisés dans les établissements scolaires pendant les vacances d'été. Outre les petits travaux d'entretien courant et de maintenance tels que réparations de mobilier, pose d'étagères et de tableaux, etc., l'équipe du Service Bâtiments de la Ville a également réalisé les travaux suivants :

- ✓ **Ecole élémentaire Jean AICARD :**  
Installation de ventilateurs dans toutes les classes, dans la salle informatique et dans le réfectoire
- ✓ **Ecole élémentaire Jean GIONO :**  
Peinture des deux grandes cages d'escalier permettant l'accès aux classes du 1<sup>er</sup> étage (ces travaux ont été confiés à une entreprise spécialisée compte tenu de la hauteur des murs). Divers autres travaux de peinture ont été réalisés par le Service Bâtiments au sein de l'école notamment dans les classes.
- ✓ **Ecole maternelle Louis PALAZY :**  
Peinture du hall situé au rez-de-chaussée
- ✓ **Groupe scolaire Marcel PAGNOL :**  
Peinture de 2 classes



# Les infos du



## RENTRÉE SCOLAIRE

2020/2021

ACCUEILS DE LOISIRS  
PÉRISCOLAIRE - MERCREDIS -  
VACANCES

### DOSSIER D'INSCRIPTION ET DE RENOUELEMENT

DISPONIBLE UNIQUEMENT SUR LE SITE  
INTERNET DU JIS : [www.jis-lacrau.com](http://www.jis-lacrau.com)  
DEPUIS LE MARDI 2 JUIN 2020

### Avis aux familles

Pour bénéficier des services du JIS, vous devez impérativement procéder soit à un renouvellement, soit à une inscription.

**AUCUN ENFANT NE POURRA ETRE  
ACCUEILLI SANS DOSSIER A JOUR**

Pour toute information contacter le JIS :  
04-94-57-81-94 - [association@jis-lacrau.com](mailto:association@jis-lacrau.com)

## MERCREDIS ET VACANCES

### MERCREDIS 2<sup>ème</sup> PÉRIODE

Du mercredi 4 novembre au mercredi 16 décembre

Réservations : du mardi 22 septembre au vendredi 2 octobre  
Confirmations : du mardi 6 au samedi 10 octobre

### VACANCES DE LA TOUSSAINT

Du lundi 19 au vendredi 30 octobre

Réservations : du mardi 22 septembre au vendredi 2 octobre  
Confirmations : du mardi 6 au samedi 10 octobre

**Les formulaires d'inscriptions seront téléchargeables sur le site internet [www.jis-lacrau.com](http://www.jis-lacrau.com) ou disponibles à l'accueil du JIS à partir du mardi 22 septembre**

## BILLETTERIE

Accessible à tous, adhérents et non adhérents

Cinéma Olbia .....	6,50€
Cinéma Pathé av. 83.....	8,90€
Kiddy Parc :	
Entrée Adulte sans manège	GRATUIT
Entrée Enfant avec manège	12,80€
Aquafamily.....	de 6,40 à 12,80€

Infos à l'accueil du JIS : 04 94 57 81 94

## AVIS D'IMPOSITION 2020

A transmettre à l'accueil du JIS  
au plus tard

**vendredi 30 octobre**

Au-delà de ce délai,  
le tarif maximum sera appliqué.



## POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2020 / 2021

### LE JIS RECRUTE !

Pour les petites vacances et le périscolaire (matin, soir et mercredi). Titulaire du BAFA, ou autres diplômes dans l'animation ou équivalent.

Déposez votre C.V et lettre de motivation, par courrier :

« Espace Pluriel » Bd de la République

83260 La Crau

ou par mail à : [association@jis-lacrau.com](mailto:association@jis-lacrau.com)

## CONTACTER LE JIS

Tél : 04 94 57 81 94

Email : [association@jis-lacrau.com](mailto:association@jis-lacrau.com)

Retrouvez nos informations  
sur le site internet : [www.jis-lacrau.com](http://www.jis-lacrau.com)  
ou sur Facebook Jis La Crau

**Julien DIAMANT**  
Adjoint délégué aux Finances



**Le budget communal pour l'année 2020 a été voté lors de la séance du Conseil Municipal du 17 juin 2020. En voici les grandes lignes.**

## Les priorités fixées pour 2020

Les orientations du Budget Communal 2020 correspondent à neuf grands objectifs :

- 1 La stabilité des taux d'imposition : pour la 11<sup>ème</sup> année consécutive, les taux des impôts directs (taxe d'habitation, taxe foncière sur le bâti et taxe foncière sur le non bâti) ne subiront aucune augmentation,
- 2 La mise en place de mesures palliatives des carences de l'Etat en matière de lutte contre le COVID-19 (achat de masques, d'équipements de protection, de fournitures...),
- 3 La fin de la requalification de l'Avenue de Limans (modification du carrefour avec l'Avenue de Toulon)\*,
- 4 Le lancement de la requalification de l'Avenue Jean Monnet à La Moutonne\*,
- 5 L'amélioration du cadre de vie dans les quartiers, par la poursuite du programme de réfection des voiries et de traitement des espaces paysagers\*,
- 6 La réalisation des travaux de réfection de l'église de La Moutonne,
- 7 Le lancement des études du projet de mandat concernant la rénovation thermique des bâtiments et la construction de la gendarmerie,
- 8 L'augmentation de l'enveloppe financière dédiée aux crèches associatives, permettant de compenser la perte des aides financières de l'Etat pour leurs emplois aidés,

9 La maîtrise des coûts de fonctionnement et des frais de personnel.

*\*Projets initiés par la Commune et relevant désormais de la compétence de la Métropole TPM. Une attribution de compensation versée par la Commune à la Métropole permet la réalisation de ces opérations.*

## Un budget soumis à différentes contraintes

### ✓ Des recettes en constante diminution

La Commune doit effectivement faire face à des baisses cumulées des dotations de l'Etat qui dépasseront les 6 millions d'Euros en 2020. De plus, il faut prendre en compte la suppression des recettes relatives aux contrats aidés, que ce soit au niveau communal ou dans nos associations, ce qui représente une perte prévisionnelle de 60 000 Euros pour 2020 qui s'ajoute à celle, effective, de 267 000 Euros pour 2019. Enfin, la Commune connaîtra cette année la fin de la Taxe d'Habitation pour 80% de ses ménages. Les recettes non perçues devraient être compensées mais cela reste encore au conditionnel.

### ✓ Une pénalité de 712 000 Euros

Cette pénalité est liée au non-respect du nombre de logements sociaux imposé par l'Etat. Elle est appelée à se renouveler chaque année, tant que la loi n'évoluera pas, puisque la Commune de La Crau est dans l'impossibilité technique de réaliser 1 600 logements sociaux à l'horizon 2025... (voir ci-après page 11)

### ✓ Une épargne victime de l'effet ciseau

Bien que l'épargne brute retrouve en 2019 le niveau de 2017 (+ 255 000 Euros) grâce à la maîtrise des dépenses de fonctionnement, l'épargne de gestion est victime de l'effet ciseau.

La diminution des dotations et la pénalité de 712 000 Euros imposée à la Commune ont pour conséquence une forte baisse des épargnes brutes cumulées. Cette baisse est en effet de l'ordre de 1,5 million d'Euros pour la période 2014-2019 et atteint 1,84 million d'Euros en élargissant la période de référence (2012-2019). Cela signifie concrètement que la Commune devra faire appel à une augmentation de la fiscalité pour générer de nouvelles recettes permettant de maintenir un niveau satisfaisant d'investissement et de services à la population.

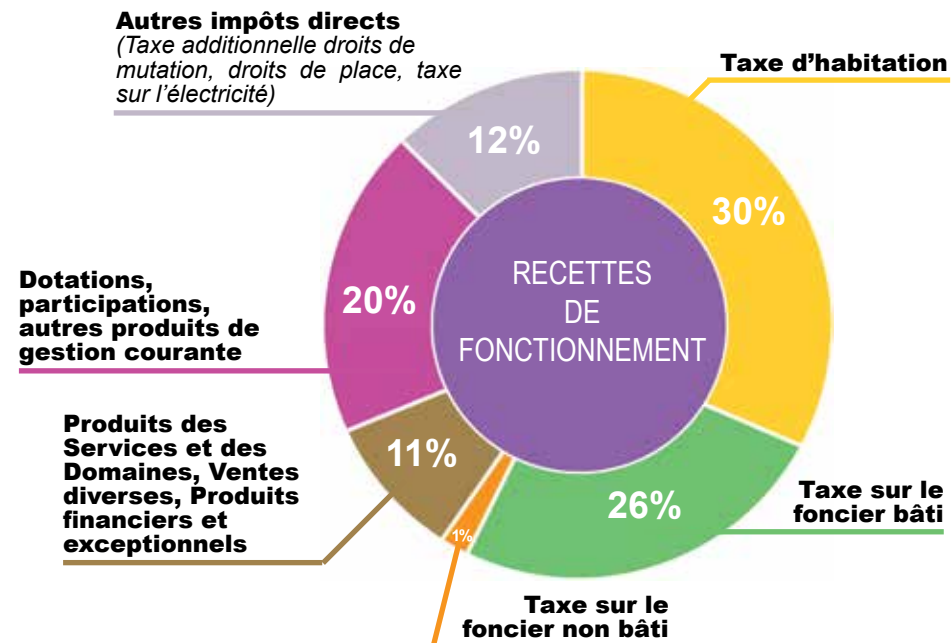
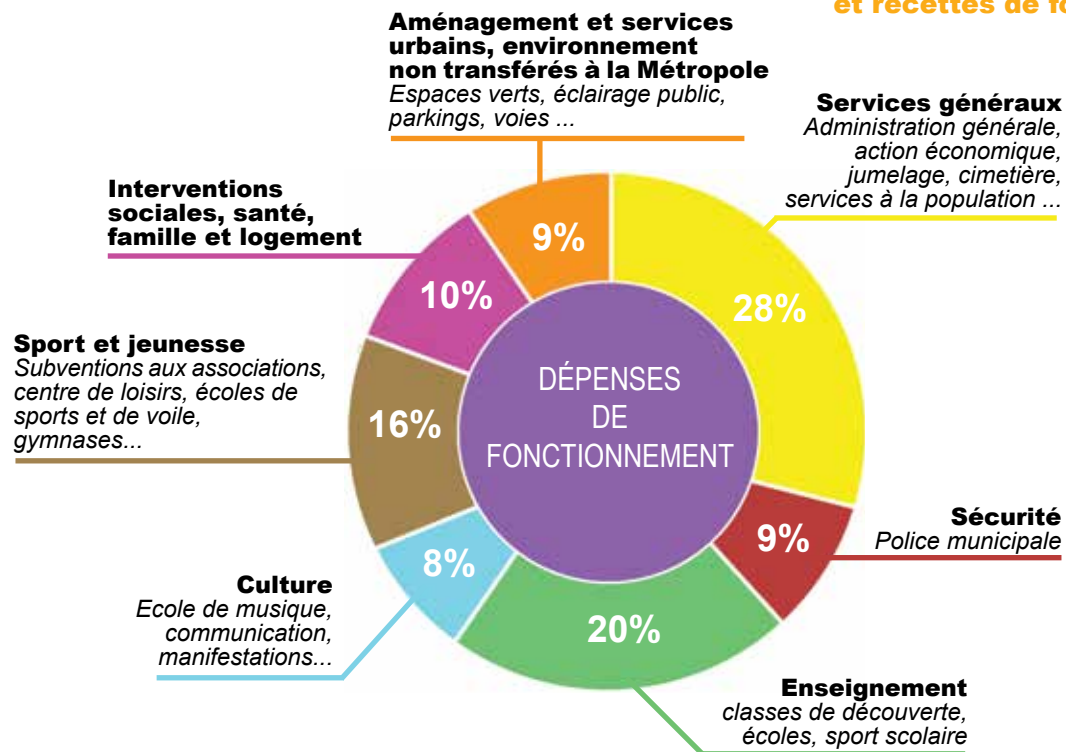
### ✓ La crise du COVID-19

Enfin, la crise sanitaire traversée par le pays impacte lourdement nos finances locales. Il a fallu en effet pallier les carences de l'Etat en matière de dotations de masques, mettre en œuvre les protocoles sanitaires dans les écoles ou pour continuer de faire fonctionner les services municipaux. A ce jour, la dépense totale liée à cette crise est de l'ordre de 318 000 Euros. Les aides financières promises par l'Etat sont attendues sans grand espoir...





## La répartition des dépenses et recettes de fonctionnement



## Un niveau d'endettement plus faible que la moyenne nationale

Cette année encore, la Commune reste peu endettée. En effet, son niveau d'endettement reste largement inférieur aux moyennes des communes de même strate (c'est-à-dire comprenant entre 10 et 20 000 habitants) que ce soit à l'échelon national, régional ou départemental, comme en témoignent les chiffres suivants :

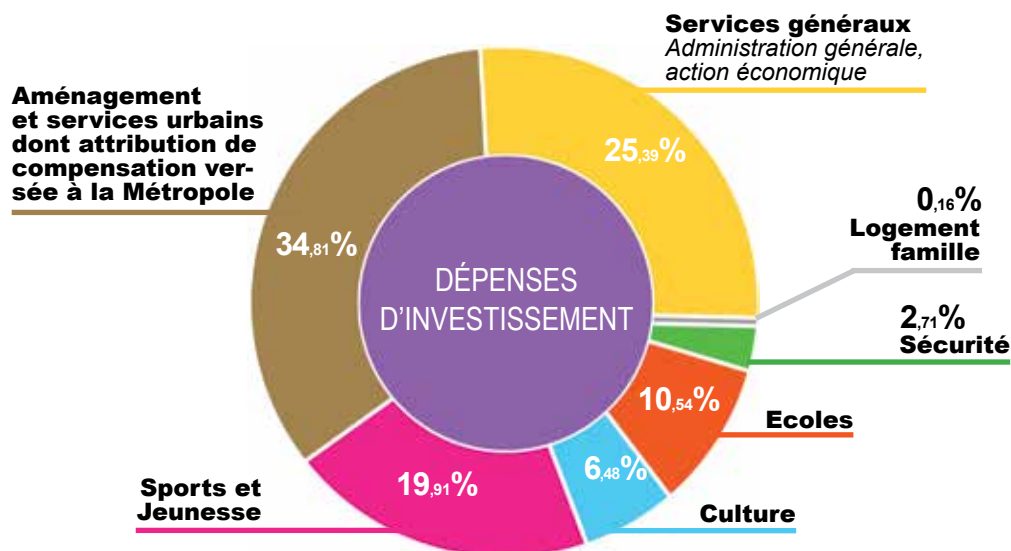
Montants de la dette Moyennes en euros par habitant (Communes de 10 à 20 000 habitants)	
LA CRAU	175 €
En France	852 €
En Région Paca	1 095 €
Dans le Département du Var	1 204 €

Un autre élément significatif est le nombre d'années nécessaire à notre collectivité pour rembourser ses emprunts. Ainsi, pour un montant total d'emprunts s'élevant à ce jour à 3,27 millions d'Euros, ce nombre d'années est estimé à 1,2 en 2019, chiffre bien inférieur à la durée moyenne de 12 années des communes de notre strate.

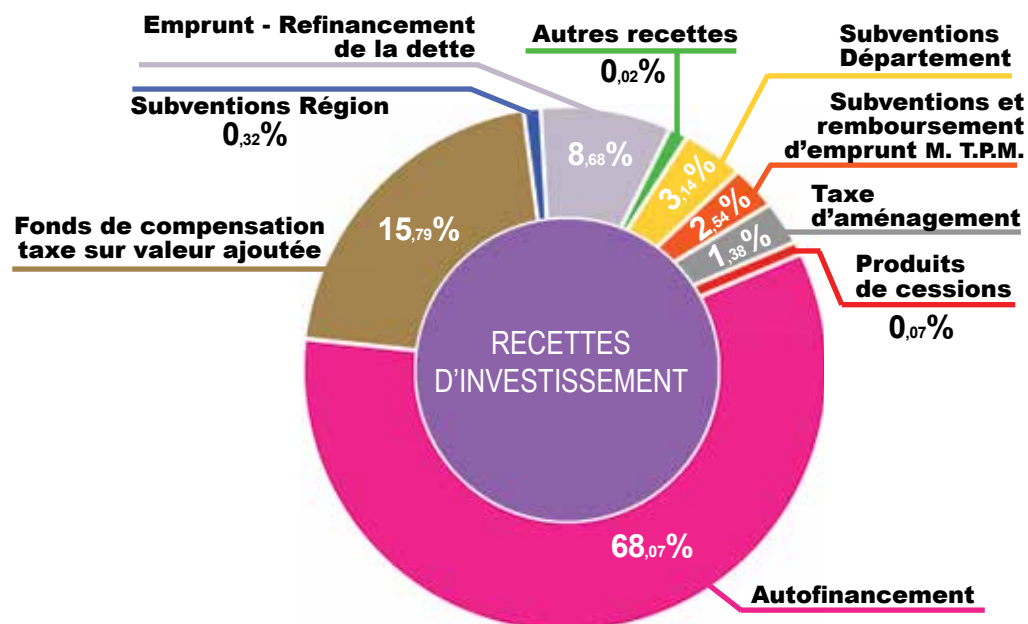
Enfin, un dernier chiffre à garder en mémoire est le résultat prévisionnel de l'exercice budgétaire 2019 qui avoisine les 6 millions d'Euros. Ce résultat est le fruit d'une gestion serrée et qui offre la possibilité d'investir pour cette année.

# FINANCES

D'une manière plus générale, voici la répartition par postes des dépenses d'équipements pour 2020 :



Ces dépenses seront financées de la manière suivante :



## LES CHIFFRES CLÉ DU BUDGET 2020

- ✓ Budget de fonctionnement : **24 millions d'euros**
- ✓ Budget d'investissement : **15 millions d'euros**
- ✓ Budget total : **39 millions d'euros**
- ✓ Dépenses prévisionnelles d'équipement (travaux et achat d'équipements et de matériels) : **5,7 millions d'euros**
- ✓ Attribution de compensation versée par la Commune à la Métropole pour la réalisation de travaux dans le cadre des compétences transférées : **1,8 million d'euros**
- ✓ Un taux d'épargne brute estimé à 17% pour 2019, supérieur au seuil critique fixé à 10% par les Chambres Régionales des Comptes (le taux d'épargne brute correspond au ratio entre l'épargne brute et les recettes réelles de fonctionnement ; il est révélateur de la capacité d'investissement de la commune)
- ✓ Epargne nette réalisée en 2019 : **2,6 millions d'euros**
- ✓ Enveloppe dédiée aux associations crauroises : **1,3 million d'euros**
- ✓ Perte cumulée des aides de l'Etat : - **6 millions d'euros (période 2013-2020)**
- ✓ Pénalité financière liée au non-respect du nombre de logements sociaux : **712 000 euros**





# PÉNALITÉ FINANCIÈRE CONCERNANT LES LOGEMENTS SOCIAUX : un troisième courrier adressé au Président de la République

Vous le savez désormais, la Ville de La Crau se voit infliger chaque année une forte pénalité financière pour

non-respect de ses obligations en matière de construction de logements sociaux. Cette pénalité se chiffre donc à 712 000 Euros pour l'année 2020. Cette sanction pèse lourd sur les finances communales. Couplée avec la baisse des dotations de l'Etat, elle ne laisse au final que peu de marge de manœuvre pour équilibrer le budget et impose des choix difficiles tels qu'un ajustement inéluctable de la fiscalité.

Le Maire, Christian SIMON, a interpellé les autorités à plusieurs reprises sur ce problème crucial. Il a adressé un nouveau courrier au Président de la République, dont nous laissons prendre connaissance.



Texte de la lettre de Monsieur Le Maire de La Crau adressée à Monsieur le Président de la République le 3 juillet 2020



Monsieur le Président,

Les 15 février et 10 décembre 2018, je vous ai adressé deux courriers relatifs aux difficultés endurées par les Communes, relatives aux obligations imposées par la loi de Solidarité et Renouvellement Urbain (S.R.U.).

Pour le même objet, je me permets de vous adresser une nouvelle correspondance, suite à vos déclarations à l'occasion de la Conférence Citoyenne pour le Climat.

En effet, vous avez indiqué que les citoyens devaient être impliqués de façon plus importante dans les processus de décisions politiques. L'élu de proximité que je suis, investi sur le terrain en permanence, aux côtés de ses administrés, y est favorable.

Toutefois, comme vous le savez, les élections municipales dont le temps des campagnes électorales, font partie de ces processus. Ainsi, mon programme de candidat a clairement énoncé la proposition suivante : « réalisation de 260 logements sociaux correspondant au nombre effectif de demandes locales en attente, et non 1 800 imposés par la loi ». Les électeurs m'ont renouvelé leur confiance dès le premier tour du scrutin à 87%.

En outre, la loi S.R.U. prône d'une part la densification de l'habitat, et d'autre part la production d'un nombre intenable de logements sociaux. Or, les contraintes légales applicables impactent le potentiel d'urbanisation des Communes. Sans être exhaustif, je citerai : les servitudes de hauteur des constructions, les zones boisées classées, d'Appellation d'Origine Protégée, Natura 2000, les Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et floristique, le Plan de Prévention du Risque Inondation, ou le Plan de Prévention du Risque Incendie de Forêt. L'équation est insoluble.

D'autant que la Commune que j'administre, comprend 20% de zones urbanisées et à urbaniser, 50% de zones agricoles en cours de classement en zones agricoles protégées, et 30% de zones boisées.

De plus, vous avez également précisé être favorable au reclassement de zones à urbaniser en zones agricoles. Sur ma commune, celles-ci sont réglementairement répertoriées en zones « AU » mais sont actuellement cultivées. Là encore, je souscris à cette idée.

Néanmoins, pour les raisons évoquées, en l'absence d'assouplissement de la loi S.R.U., je crains que votre ambition ne puisse être suivie d'effets dans les futurs documents d'urbanisme de nos communes.

Par ailleurs, comme tous les observateurs, vous avez noté que les dernières élections municipales ont été notamment marquées par une poussée du mouvement écologique, qui constitue un indicateur de l'état d'esprit actuel des françaises et des français, particulièrement sur leur volonté de préserver leur cadre de vie. Localement, c'est aussi ma principale orientation depuis 2008, année de ma prise de fonction de Maire.

Selon moi, la loi S.R.U. n'est pas adaptée aux enjeux sociaux et environnementaux d'aujourd'hui, tout comme à la réalité des territoires. Elle doit faire l'objet d'un toilettage auquel les élus locaux devraient être associés. Si tel devait en être le cas, je me porte candidat.

Enfin, dans une interview à la presse quotidienne régionale parue le vendredi 3 juillet, vous introduisez la notion de différenciation entre les territoires, et déclarez être disposé à en faciliter les expérimentations. Je suis pour et me tiens à cet effet prêt à participer à la grande conférence des territoires annoncée pour cet été.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma plus haute considération.





**Marie-Claude GARCIA**  
Adjointe au Maire  
déléguée aux activités et vie  
associative sportives



## PARC DES SPORTS LOUIS PALAZY : ouverture des nouvelles installations dès la rentrée

Après un long chantier démarré en novembre 2018, les Crauroises et les Craurois pourront bénéficier de ce nouvel équipement sportif dès le mois de septembre. Rappelons que les principaux objectifs de ce grand projet structurant étaient de développer l'offre d'activités physiques et sportives sur la commune tout en proposant des conditions d'accueil optimales au sein d'installations adaptées et s'intégrant parfaitement à leur environnement.

Parmi les principaux aménagements réalisés, on peut citer :

- ✓ La création d'une salle de tennis de table et d'une salle de boxe comportant vestiaires, bureaux, locaux techniques et espace d'accueil,
- ✓ La création d'une liaison avec le gymnase et le dojo existants permettant d'absorber les bâtiments et d'unifier la façade et la reprise de la façade en bois du dojo,
- ✓ La création d'un espace multisports couvert permettant la pratique du hand, du volley et du tennis,
- ✓ La création d'un anneau de course en tartan, d'une zone de lancer et d'une zone de saut en longueur,
- ✓ La réalisation d'un bassin de rétention souterrain recouvert en surface par 2 terrains multisports,
- ✓ L'aménagement d'un parking d'une centaine de places de stationnement,
- ✓ La création d'un City Park et d'un espace fitness urbain à proximité de l'entrée du stade, côté Avenue Pasteur,
- ✓ L'aménagement paysager des extérieurs du site.

### A NOTER

Les installations seront mises à disposition des clubs sportifs et accueilleront également très largement les élèves des écoles crauroises et du Collège du Fenouillet, dans le cadre des activités sportives scolaires.

Compte tenu du contexte sanitaire, l'ouverture au public du City Park et de l'espace fitness urbain est pour l'instant différée.

Il est enfin précisé que l'accès à l'anneau de course restera réservé aux licenciés des clubs utilisateurs et aux scolaires.



# L'ÉCOLE MUNICIPALE DES SPORTS

Informations données sous réserve de  
l'évolution des conditions sanitaires

L'école municipale des sports présente l'occasion pour les enfants craurois de pratiquer un sport dans des conditions optimales avec des éducateurs diplômés d'Etat.

**Conditions à remplir :** Les enfants doivent être domiciliés à La Crau, ne doivent pas être licenciés dans la discipline choisie et ne peuvent pas cumuler 2 activités différentes de l'Ecole Municipale des Sports. Une tenue sportive adaptée est par ailleurs exigée.

**Adhésion :** 30 € par enfant pour l'année et par activité.  
Un tarif spécifique est appliqué pour les activités nautiques (voir ci-après).

## Activités :

ACTIVITÉ	LIEU	JOUR ET HORAIRES	ÂGES
<b>Activités motrices et multisports</b>	Complexe Sportif de l'Estagnol La Moutonne	Mercredi 9h - 11h	Grande section Maternelle + CP
		Mercredi 11h - 12h	Petite / moyenne section Maternelle
<b>Initiation à la boxe</b>	Parc des Sports Louis Palazy	Mercredi 14h - 15h	Enfants nés en 2011/2012/2013
		Mercredi 15h15 - 16h30	Enfants nés en 2008/2009/2010
		Mercredi 17h - 18h30	Enfants nés en 2005/2006/2007
<b>Initiation à la pétanque</b>	Place Félix Reynaud	Mercredi 10h - 12h	Enfants scolarisés en CE2, CM1 et CM2
		Mercredi 14h - 16h30	Collégiens et lycéens
<b>Activités nautiques</b> (voir ci-contre)	Base Nautique de Carqueiranne	Mercredi 14h - 17h	Enfants scolarisés en CE2, CM1 et CM2. Collégiens et lycéens
<b>Initiation au badminton</b>	Complexe Sportif de l'Estagnol La Moutonne	Lundi 17h - 17h45	CE2, CM1 et CM2
		Lundi 17h15 - 18h	Collégiens et lycéens

**Renseignements :** Dès le samedi 5 septembre 2020, au Forum des Associations ou ensuite en Mairie Annexe au Service des Sports (tel : 04.94.01.56.86).

# SPORT

## Inscriptions :

Elles seront prises au Service des Sports, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, selon le planning ci-après, en fonction de l'activité choisie. Attention ! Les places sont limitées.

- ✓ **Lundi 7 et mardi 8 septembre :** inscriptions aux Activités Nautiques et à la Pétanque
- ✓ **Mercredi 9 septembre :** inscriptions aux Activités Multisports
- ✓ **Jeudi 10 et vendredi 11 septembre :** inscription au Badminton et à la Boxe
- ✓ **Samedis 14 et 21 septembre (de 9h à 12h) :** inscriptions ouvertes à l'ensemble des activités, sous réserve des places disponibles.

## Les pièces à fournir sont les suivantes :

- une photo d'identité
- un certificat médical d'aptitude à la pratique du sport
- une attestation d'assurance couvrant les risques extra-scolaires
- un chèque pour le paiement de l'adhésion libellé à l'ordre suivant : « Régie Sports et Loisirs La Crau »

## Cas particulier des activités nautiques :

Deux périodes seront proposées : du 9 septembre au 2 décembre 2020 et du 31 mars au 23 juin 2021. Le tarif est de 85 € par enfant et par période.

Les activités nautiques proposées sont : optimist, catamaran, kayak et paddle. Les enfants pourront se rendre à la Base Nautique de Carqueiranne en empruntant un transport organisé et pris en charge par la Commune (départ de l'Hôtel de Ville à 13h30 et retour à 17h30 avec un passage par La Moutonne).

**A noter :** Le nombre de places étant limité, les enfants n'ayant pas pu participer à la 1<sup>ère</sup> session, seront prioritaires pour la 2<sup>ème</sup>.

Toutes les autres activités débiteront le mercredi 16 septembre, sauf le badminton qui reprendra le lundi 14 septembre. Elles se termineront le lundi 14 et le mercredi 16 juin 2021. Pour rappel, les écoles municipales de sport ne fonctionnent pas pendant les vacances scolaires.

## Les Activités Nautiques Adultes

Elles seront proposées aux personnes de plus de 18 ans, le mardi de 17h à 19h, et le samedi de 9h30 à 12h à la Base Nautique de Carqueiranne. Elles seront encadrées par Hervé BOUTY, Educateur Territorial des Activités Physiques et Sportives.

## Deux sessions sont programmées :

- ✓ du mardi 8 septembre au samedi 31 octobre 2020 (avec cours de 9h30 à 17h pour la dernière journée)
- ✓ du mardi 27 avril au samedi 19 juin 2021 (avec cours de 9h30 à 17h pour la dernière journée)

## Tarif :

55 € par session et par personne

# INFOS LOCALES

## MENSUEL MUNICIPAL

### Une distribution désormais effectuée par les agents de la Ville

Après une période de suspension due à la période électorale, puis à la crise sanitaire, la parution de votre bulletin d'informations municipales a pu reprendre en juillet dernier. Au vu du succès de l'opération de distribution des masques à la population ainsi que des différents boîtages de communiqués destinés à la population durant le confinement, il a été décidé d'organiser une distribution du mensuel dans les boîtes aux lettres des Crauroises et des Craurois par les agents de la Ville.

La première distribution a donc eu lieu début juillet et affiche d'ores et déjà un bilan très satisfaisant. Une équipe constituée d'une trentaine de personnes sera donc mobilisée chaque mois, afin de couvrir l'ensemble du territoire communal, et d'assurer la distribution des quelques 9 000 exemplaires de votre revue dans toutes les boîtes aux lettres, y compris dans les secteurs excentrés et dans celles portant la mention « Stop Pub ». Un bel exemple de mutualisation interne contribuant à l'amélioration d'un service proposé à la population.

#### À NOTER

Pour rappel, vous pouvez consulter le mensuel municipal en ligne sur le site [www.villedelacrau.fr](http://www.villedelacrau.fr).

Des exemplaires « papier » supplémentaires sont également à votre disposition à l'Accueil de la Mairie, au Service Communication (situé au rez-de-chaussée du Bâtiment Le Végas) et à l'Office de Tourisme.

## LA MAIRIE RECRUTE !

### La Mairie recherche un Régisseur son et lumière.

Les compétences et connaissances suivantes sont demandées :

- ✓ En matière de sonorisation : exploitation de consoles son, patch micro, balances... (formations complémentaires possibles)
  - ✓ En matière d'éclairage : exploitation de consoles ou de jeux d'orgues, connaissance DMX, projecteurs asservis (formations complémentaires possibles)
  - ✓ Techniques de montage de plateau (retours scène, micros, lumières, structures...)
  - ✓ Maintenance et petite réparation du matériel son et lumière
  - ✓ Connaissances en alimentation électrique (formations complémentaires possibles)
  - ✓ Autonomie, réactivité et sens du relationnel
- Intégré à l'équipe événementielle de la Ville, le Régisseur devra également exécuter différentes tâches liées à l'activité du service, telles que préparation logistique des manifestations, manutention du matériel et nettoyage des installations.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leur candidature avec lettre de motivation et curriculum vitae avant le 20 septembre 2020, à l'attention de :

Monsieur le Maire de LA CRAU  
Hôtel de Ville  
Boulevard de la République  
83260 LA CRAU



## DIÉTÉTICIENNE - NUTRITIONNISTE

Adeline HARET a repris le cabinet de Patricia LAFON installé au Pôle Santé de La Moutonne, depuis le 1<sup>er</sup> juin 2020. Vous pouvez la consulter pour tout problème de rééquilibrage alimentaire (perte ou prise de poids) ainsi que pour des conseils et un suivi adaptés en matière de régimes thérapeutiques (diabète, pathologies intestinales, cardiaques ou métaboliques). Elle peut également conseiller les femmes enceintes de même que les personnes présentant des allergies ou des intolérances alimentaires. Les consultations se font de manière individuelle, mais peuvent aussi se prévoir en couple, et sont ouvertes à tous les publics, des enfants aux personnes âgées.

Consultations uniquement sur rendez-vous, du lundi au vendredi de 8h à 20h (cabinet fermé le jeudi)  
Possibilité de prise de rendez-vous sur Doctolib  
397 Chemin de l'Estagnol  
Tel : 06.35.28.71.79  
Site internet : <http://adelineharet-dietetique.fr>

## VISITE DE LA CCI DANS LES COMMERCES CRAUROIS



La Chambre de Commerce et d'Industrie du Var se mobilise pour soutenir les entreprises et les commerces qui subissent de plein fouet les conséquences économiques de la crise sanitaire. Dans ce cadre, elle a édité des kits de communication comprenant sac, affiches et stickers, afin de valoriser le commerce de proximité auprès de la population. Les représentants de l'Antenne d'Hyères de la CCI, accompagnés de Christian LESCURE, Conseiller

Municipal délégué au Développement économique et de Stéphanie RODRIGUES, Présidente des Vitrines de La Crau, ont remis ces kits aux commerçants du centre-ville. Ils ont également profité de cette occasion pour échanger avec eux relativement à leurs difficultés et leurs inquiétudes, rappelant le rôle essentiel de la CCI en matière de conseil et de soutien.



### Christian LESCURE

Conseiller Municipal délégué au Développement Economique, Commerce, Artisanat, Foires et Marchés

## LE BON ENTREPRENEUR



Christelle AGOSTINI est consultante en externalisation administrative. Titulaire d'un BTS d'assistante de gestion pour les PME et PMI et forte d'une expérience de plus de 10 ans en tant que gestionnaire puis responsable de recouvrement, elle vient de créer sa propre activité. Elle propose ainsi son expertise aux entreprises de toute taille afin qu'elles puissent sous-traiter diverses tâches en matière administrative, commerciale et financière.

Concrètement, Christelle peut réaliser, pour le compte des entreprises et professionnels, des missions telles que secrétariat classique (courriers, mails), établissement de factures et de devis, relance des factures impayées, suivi clients, analyse de données, etc.

Elle s'adapte en fonction des besoins et de l'activité du client et intervient autant de manière ponctuelle (pour pallier par exemple l'absence d'un salarié) que récurrente (sur un planning annuel). Elle peut enfin effectuer ses missions soit à son domicile, soit directement sur site, chez le client.

Tel : 06.21.22.71.91  
Mail : [lebonentrepreneur.ca@gmail.com](mailto:lebonentrepreneur.ca@gmail.com)  
Site internet : [www.le-bon-entrepreneur.fr](http://www.le-bon-entrepreneur.fr)

# FESTIVAL REGARDS SUR RUE

## 1<sup>ÈRE</sup> ÉDITION DU FESTIVAL REGARDS SUR RUE

Le Festival des Arts de la Rue de La Crau cède désormais la place au Festival Regards sur Rue ! Organisée par LE PÔLE, scène conventionnée d'intérêt national - La Saison Gatti, centre des écritures contemporaines et des arts de la rue, cette 1<sup>ère</sup> édition se déroulera en centre-ville de La Crau, les 25, 26 et 27 septembre 2020.

Au programme de ce festival unique dans la région : 14 compagnies européennes (dont 3 belges, 1 italienne et 1 espagnole), 16 spectacles, 45 représentations, 95 artistes. Le théâtre de rue côtoiera le cirque, la danse, l'opéra, la performance plastique, les fanfares, les clowns, etc. Des espaces de jeux participatifs seront également ouverts à tous et tout au long du week-end.

Les spectacles se succéderont non-stop, du matin au soir dans les rues de La Crau et seront entièrement gratuits.

Bon festival à toutes et à tous !

**+ D'INFOS  
SUR LE  
FESTIVAL**

Site : [www.le-pole.fr](http://www.le-pole.fr)  
0 800 083 224  
(appel gratuit)





## AU PROGRAMME

Compagnies	Spectacles	Genre
Stalker Teatro (Italie)	Steli	Performance plastique urbaine et participative
C <sup>ie</sup> H. Menu (France)	Les Clowns Réparateurs	Clowns déambulants
Brass Boys New Orleans (France)	Fanfare Big Joanna	Musique fanfare
Cirque Rouages (France)	Sodade	Cirque
C <sup>ie</sup> Amare (France)	Quizàs	Théâtre/Danse (Acte poétique radical)
Melle Hyacinthe et C <sup>ie</sup> (France)	Moon Bao	Manège aérien à pédales
The Primitives (Belgique)	Three of a kind	Théâtre de rue gestuel et interactif
Les Royales Marionnettes (Belgique)	La porte du diable	Théâtre de marionnettes
C <sup>ie</sup> Bruitquicourt (France)	The King of the Kingdom Hamlet en 30'	Théâtre burlesque et clownesque
Guixot de 8 (Espagne)	Gargot de Joc	Exposition de jeux interactifs
C <sup>ie</sup> Toi d'abord (France)	Encore plus	Cirque de proximité - Duo de clowns catapultés
La Belle Image (France)	Después	Spectacle musical chorégraphié
	La Buya del Fandango	Bal latino roots
Theater Tol (Belgique)	A vélo vers le ciel	Opéra urbain
Collectif du Prélude (France)	Route 1	Théâtre de rue

### LES AVANT-COURRIERS ET POST-SCRIPTUM DU FESTIVAL

Le Festival Regards sur Rue sera précédé par des Avant-Courriers, les 18-19-20 septembre. La compagnie Begat Theater jouera son spectacle « Histoires cachées » à La Seyne-sur-Mer et à Toulon. « Steli » du Stalker Teatro s'installera à Toulon, ainsi que dans les écoles crauloises. Puis, pour clôturer le festival en beauté, un Post-Scriptum sera proposé avec « L'Avare » du Collectif du Prélude, les 28-29 septembre et le 1<sup>er</sup> octobre dans les établissements scolaires, et du 2 au 3 octobre à Toulon et à La Seyne-Sur Mer.



### INFOS PRATIQUES

**Plages horaires :**  
**Vendredi 25 septembre**  
 de 18h30 à 23h30 non-stop  
**Samedi 26 septembre**  
 de 10h à 23h30 non-stop  
**Dimanche 27 septembre**  
 de 10h à 20h30 non-stop

**Infos sur le festival :**  
 LE PÔLE  
 0800 083 224 (appel gratuit)  
 ou [www.le-pole.fr](http://www.le-pole.fr)  
 Tente d'accueil du festival -  
 Place Félix Reynaud

**Accessibilité :**  
 Les lieux de spectacle sont accessibles à tous. Pour les personnes en fauteuil roulant, prévenir les organisateurs au préalable pour faciliter l'accès aux spectacles.

**Navette gratuite :**  
 3 parkings gratuits périphériques seront desservis (Parking Maurric, Complexe Sportif Louis Palazy, Cimetière Central). Départ des navettes pour le centre-ville et retour toutes les 20 minutes.

**Restauration possible sur place**

**Sécurité renforcée :**  
 Mise en place d'une fanzone avec points de filtrage et agents de sécurité. Restrictions de la circulation et du stationnement en centre-ville.

**Attention !**  
**Masque obligatoire pour accéder à la zone des spectacles**

# SORTIR

Outre le nouveau Festival Regards sur Rue, la rentrée sera marquée par différents événements. Voici un aperçu des principaux rendez-vous qui vous sont proposés dans les prochaines semaines, sachant que cette programmation est annoncée sous réserve de l'évolution du contexte sanitaire et des mesures gouvernementales.



**Christian DAMPENON**  
Conseiller Municipal délégué  
à la programmation et vie  
associative culturelle

## FORUM DES ASSOCIATIONS ET FORUM DES PROS

**Samedi 5 septembre**

**Places Félix Reynaud et Jean Jaurès,  
Boulevard de la République** de 9h à 18h

✓ **Le Forum des Associations** est, chaque année, le rendez-vous incontournable de la rentrée. Il s'agit en effet d'une occasion unique de rencontrer en un même lieu les représentants du monde associatif craurois, de vous renseigner sur les activités proposées, voire même d'effectuer directement sur place vos démarches d'inscription. Plus d'une centaine d'associations oeuvrant dans des domaines aussi variés que la culture, le sport, les loisirs, l'action sociale ou caritative, etc. seront présentes. N'hésitez pas à venir à leur rencontre !

**Infos :**

Service de la Vie Associative - 04.94.01.56.86

✓ **La 4<sup>ème</sup> édition du Forum des Pros** se tiendra en même temps que le Forum des Associations. Organisé par l'association des commerçants « Les Vitrites de La Crau », ce forum permettra aux professionnels adhérents de faire découvrir au public leur métier, leurs services et leur savoir-faire, et donc de mieux connaître les acteurs de la vie économique de la commune.

**Infos :**

<http://vitritesdelacrau.fr> ou Facebook/Les Vitrites de La Crau



## DU THÉÂTRE DANS LA VIGNE FÊTE LES VENDANGES

**Du samedi 26 septembre au vendredi 2 octobre**

**Domaine de La Marseillaise  
(986, Chemin de la Navarre)**

Accueil du public à 19h30

Début des spectacles entre 20h30 et 21h

La Compagnie La Crau'k en Scène du Cercle Culturel Social Craurois (CCSC) vous propose une semaine de représentations théâtrales dans le très beau cadre du Domaine de La Marseillaise.

Vous retrouverez notamment au programme de célèbres pièces telles que « Panique au Ministère » de Guillaume MELANIE, « Crise de Mère » de Martial COURSIER, « La Vérité » de Florian ZELLER ou « Fugueuses » de Pierre PALMADE et Guillaume DUTHURON. Une soirée « Impro » est également prévue...

**Tarif :**

15 € (plein tarif), 12 € (adhérent craurois, enfants -12 ans et personnes à mobilité réduite)

Le tarif inclut le spectacle & 1 verre de vin offert

**Infos et réservations :**

06.13.08.30.39 ou sur le site [www.billetreduc.com](http://www.billetreduc.com)

**Programme complet :**

<http://lacraukenscene.wixsite.com/ccsc>



# L'AFRIQUE EN SCÈNE

Vendredi 2 octobre

Espace Culturel Jean-Paul Maurric - 20h30

## Spectacle « Route d'Afrique »

Produit par l'association Africa Foula

L'association crauroise D'Keng Taoré organise chaque année ce rendez-vous culturel d'Afrique en Scène au profit de la scolarisation des collégiens du village de Boala, au Burkina Faso.

Le spectacle proposé pour cette édition 2020, vous fera voyager au travers d'un ballet typiquement africain mêlant enchaînements de danses d'Afrique et poésie Franco-Wolof.

### Tarif :

10 € (5 € jusqu'à 16 ans)

### Infos et réservations :

Association D'Keng Taoré  
04.94.57.84.98 / 06.03.68.69.17 / 06.10.91.88.20  
<http://dkengtaore.org>



# AMATHÉA : 26<sup>ème</sup> édition du Festival de Théâtre Amateur de La Crau

Du mercredi 7 au samedi 10 octobre

Espace Culturel Jean-Paul Maurric - 20h30

Quatre troupes locales participeront à cette édition 2020 du Festival Amathéa. A chaque soirée, sa représentation et son univers particulier... L'entrée est gratuite et ouverte à tous.

## PROGRAMME

### Mercredi 7 octobre

Compagnie de Tragos (Cavalaire)

#### « Les Bonniches »

de Daniel BESSE

Comédie

Durée : 1h40

Trois acteurs en tournée, logés dans un hôtel de la zone industrielle, découvrent que les autres comédiens résident dans un palace du centre-ville, en face du théâtre. Ces trois infortunés se demandent la raison de cet ostracisme. Sont-ils victimes d'une injustice ou sont-ils méprisés en tant que petits rôles ? Partagés entre la soumission et la révolte, ils ressassent leurs rancœurs. La serveuse, bienveillante et sensible, leur rendra-t-elle confiance en eux ?

### Jeudi 8 octobre

L'Amphitryon Théâtre (La Garde)

#### « Qui est Monsieur SCHMITT ? »

de Sébastien THIERY

Comédie loufoque

Durée : 1h30

Jean-Claude et Nicole BELIER sont tranquillement dans leur appartement, quand le téléphone sonne. Or, ils ne sont pas abonnés au téléphone. On demande un certain Monsieur SCHMITT. Les BELIER, ahuris, se demandent s'ils sont bien chez eux, ou enfermés dans l'appartement d'un autre. Tout semble prouver qu'ils sont les SCHMITT. La panique s'installe et le cauchemar ne fait que commencer... Cette comédie est une belle surprise. L'écriture est très drôle et diablement efficace. Un moment désopilant, loufoque et cocasse !!!

# SORTIR

### Vendredi 9 octobre

Compagnie Théâtrale II (La Garde)

#### « Les Sœurs DONAHUE »

de Géraldine ARON

Adaptation française de Génia CARLEVARIS

Comédie d'humour noir

Durée : 1h05

Trois sœurs que la vie a séparées se retrouvent, une nuit d'hiver, dans le grenier de leur enfance, réunies par la gravité de la santé de leur père. Tantôt drôles, tantôt nostalgiques, elles parlent de leur vie. Un peu de marijuana, beaucoup d'alcool, les masques tombent. Le trio se reforme, le souvenir d'un dramatique incident qui a bouleversé leur enfance et leur vie remonte à la surface. Dès lors, les trois sœurs ne feront plus qu'une...

### Samedi 10 octobre

Les Tréteaux Gardéens (La Garde)

#### « J'adore l'amour, j'aimerais bien le refaire un jour »

de Bruno CHAPELLE et Marie-Aline THOMASSIN

Comédie

Durée : 1h30

Pas facile de concrétiser un rendez-vous amoureux, quand sa meilleure amie dépressive débarque, quand son ex s'arrange pour être également de la partie et surtout quand l'amoureux se fait désirer...

Au cours de cette soirée improbable, trois célibataires en quête d'amour, s'empêtrent dans un quiproquo, où rivalités, mensonges, tromperies, maladresses et incompréhensions se côtoient dans le rire et la bonne humeur.





**Jean-Pierre EMERIC**  
Adjoint au Maire  
et Conseiller Métropolitain  
délégué à la Voirie



## AVENUE DE LA GARE

Il a été procédé dans un premier temps :

- à la réfection d'une part du réseau d'eau potable et des branchements individuels, d'autre part du réseau d'assainissement,
- à la démolition de la maison située à l'angle de l'Avenue de Limans et de l'Avenue de la Gare, préalablement rachetée par la Métropole Toulon Provence Méditerranée (TPM) dans la perspective de l'aménagement de ce carrefour.

Ces travaux d'aménagement vont justement débuter, dans un second temps et dès la mi-septembre. Un double rond-point sera ainsi réalisé sur l'Avenue de la Gare, au niveau des intersections avec :

- l'Avenue de Limans,
- l'Avenue Lieutenant Jean Toucas,
- l'Avenue de la 1ère DFL,
- la Rue Louis Augias.

En raison de la configuration de ces différentes intersections, d'une emprise foncière insuffisante et d'un impératif de fluidification de la circulation, il n'était en fait pas possible d'aménager un rond-point à la fois à la sortie de l'Avenue de Limans et à la sortie de l'Avenue de la 1ère DFL. L'option d'un double rond-point relié par un îlot central s'avère donc la plus adaptée pour ce secteur.

Cet aménagement permettra ainsi de sécuriser les différentes intersections, tout en régulant la circulation et en ralentissant la vitesse des véhicules.

**A noter :** ces travaux sont pris en charge par l'Antenne de La Crau de la Métropole TPM. Ils s'accompagneront de la réfection du réseau d'éclairage public et de la création d'un espace vert au niveau de l'îlot central.

## CHEMIN LONG - ROUTE DÉPARTE- MENTALE 98

Les travaux de requalification de la RD 98 se sont déroulés en plusieurs phases.

Tout d'abord, l'Antenne de La Crau de la Métropole TPM a procédé à la réfection du réseau d'eau potable et des branchements individuels.

Une fois ces travaux souterrains achevés, le Département a pris le relais pour la réalisation des travaux d'aménagement de voirie. Dans une première phase, la réfection complète des enrobés a été effectuée de nuit, sur une portion de 2km située entre le secteur de la Giavy et celui de Saint-Augustin. Deux pistes cyclables d'une largeur d'1m80 ont également été matérialisées de chaque côté de la voie par un enrobé ocre. Puis, à la fin du mois d'août, il a été procédé sur cette même portion de voie :

- à la création d'îlots centraux permettant de réduire la vitesse des véhicules en rétrécissant la largeur de la voie,
- à la pose de bordures sécurisant les deux pistes cyclables.



## ZOOM SUR...

### LE SERVICE DES ESPACES VERTS

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, l'entretien des espaces verts relève de la compétence de la Métropole Toulon Provence Méditerranée. Le Service des Espaces Verts a donc été transféré et est donc devenu, depuis cette date, le Service Métropolitain des Espaces Verts de l'Antenne de La Crau.

#### Un service mobilisé pendant le confinement

Le service est constitué de 7 agents et d'un chef de service. Tous se sont largement mobilisés durant la période de confinement. Ils ont ainsi continué d'assurer l'arrosage des plantations sur tout le territoire communal, afin de ne pas perdre les investissements réalisés. Ils ont par ailleurs poursuivi le contrôle et l'entretien des nombreuses fontaines et ont tous participé à l'effort de mutualisation avec les services de la Ville lors des opérations de boîtages des informations destinées à la population et lors de la distribution des masques.

#### Un planning d'entretien bouleversé

Afin de ne pas surexposer les agents au risque épidémique, l'entretien des espaces verts n'a toutefois pu être maintenu pendant le confinement. Le service s'attache donc, depuis le 11 mai, à rattraper le retard pris, tout en devant faire face à un important surcroît de travail qui s'explique notamment par :

- des interventions plus longues sur chaque secteur, compte tenu d'une suspension de l'entretien pendant plusieurs semaines,

# ESPACES VERTS



**Anne-Marie METAL**  
Adjointe au Maire  
et Conseillère Métropolitaine  
déléguée à la Propreté  
et aux Espaces Verts

- un accroissement important de la surface d'espaces verts à entretenir, compte tenu de la montée en niveau de l'embellissement de la Ville,

- une reprise partielle des équipes de travailleurs handicapés de l'Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT) La Ferme du Gapeau qui, en temps normal, interviennent principalement dans les lotissements.

Rappelons enfin que les différentes méthodes alternatives mises en place suite à l'arrêt des produits phytosanitaires n'ont pas les conséquences radicales et destructrices des pesticides, et induisent forcément une augmentation des interventions humaines...

Pour toutes ces raisons, la planification habituelle des interventions du service dans les différents secteurs du territoire communal est pour l'instant quelque peu bouleversée. Il est donc fait appel à la compréhension et à l'indulgence des Craurois et des Craurois, sachant que tout est mis en œuvre afin de rattraper le retard pris dans les meilleurs délais.



*L'équipe des Espaces Verts renforcée par un saisonnier avec Anne-Marie METAL, Maire Adjointe et Eric BERTRAND, Directeur de l'Antenne Métropolitaine de La Crau.*



**Paule MISTRE**

Adjointe au Maire déléguée  
au CCAS et à l'Action Sociale



## DU 3 AU 9 OCTOBRE : SEMAINE DE L'AGE D'OR DU CCAS

La Semaine de l'Age d'Or est l'occasion chaque année de mettre nos Seniors à l'honneur, en leur proposant de nombreuses animations.

Voici le programme proposé par le Centre Communal d'Action Sociale pour cette édition 2020 :

### **Samedi 3 Repas Spectacle en soirée au Casino des Palmiers à Hyères**

Spectacle « Hommage à Christophe »  
Participation financière : 32€ (jetons de jeux inclus)  
Places limitées

### **Lundi 5 Loto (réservé aux Craurois)**

Espace Culturel Jean-Paul Maurric - 14h30  
5€ les 3 cartons, 10€ les 7 cartons  
Lots à gagner : bons d'achat chez les commerçants craurois

### **Mardi 6 Repas Spectacle**

Espace Culturel Jean-Paul Maurric - 12h  
Participation financière : 17€ pour les craurois et 20€ pour les personnes résidant hors commune  
Attention ! Apporter ses couverts

### **Mercredi 7 Sortie au Domaine d'Astros (Vidauban)**

Sortie demi-journée avec ramassage de pommes dans les vergers et dégustation de vin  
Participation financière : 14€ (règlement des pommes récoltées à prévoir en plus)  
Départ à 13h de l'Office de Tourisme

### **Jeudi 8 Conférences et échanges**

Thèmes : « Etre bien chez soi »  
Présentation des dispositifs pour l'amélioration de l'habitat, la rénovation énergétique, l'accessibilité et le maintien à domicile avec la Métropole TPM et la société CITEMETRIE  
Salle des Mariages de l'Hôtel de Ville - 14h30

### **Vendredi 9 Projection d'un film documentaire**

« Le souffle de Darwin »  
Suivez l'épopée de Charles DARWIN, précurseur de la théorie de l'évolution des espèces, dans les paysages somptueux de la Patagonie. Film suivi d'un débat/conférence.  
Salle des Mariages de l'Hôtel de Ville - 15h30  
Gratuit

**Animations destinées aux plus de 60 ans**  
**Inscriptions obligatoires à l'Office de Tourisme, du lundi au jeudi (le matin uniquement)**  
**Infos : 04.94.66.14.48**

## DES ATELIERS POUR LES SENIORS

Le Centre Communal d'Action Sociale organise 2 sessions d'ateliers en faveur des Seniors.

### **Atelier « Mémoire - Session de perfectionnement »**

5 séances sont proposées tous les mardis du 15 septembre au 13 octobre, de 9h à 11h30 au Foyer des Anciens.  
Mis en place en partenariat avec les caisses de retraite, cet atelier proposera divers exercices de stimulation de la mémoire.

### **Atelier « Chant »**

8 séances auront lieu tous les vendredis du 18 septembre au 20 novembre (hors vacances scolaires), de 9h à 11h30 au Foyer des Anciens.  
Cet atelier, organisé en partenariat avec le CODES 83 (Comité Départemental d'Education pour la Santé) a pour objectif de vous permettre d'être bien dans votre tête grâce au chant.

**Attention ! Places limitées. Inscriptions obligatoires à l'Office de Tourisme, du lundi au jeudi (le matin uniquement). Infos : 04.94.66.14.48**

## À NOTER...

Retrouvez le détail de toutes les animations proposées par le CCAS, de septembre à décembre 2020, dans la brochure «Seniors» disponible :

- à l'Accueil de la Mairie
- au Bureau du CCAS (Mairie Annexe - Boulevard de la République)
- au Foyer des Anciens
- à l'Office de Tourisme

Vous pourrez également la télécharger sur le site internet de la ville : [www.villedelacrau.fr](http://www.villedelacrau.fr)



## L'INTERMÉDIATION LOCATIVE : Louez solidaire en toute sécurité !

L'intermédiation locative est une forme de mobilisation du parc privé de logements à des fins sociales. Le terme « intermédiation » renvoie à l'intervention d'un tiers social agréé par l'Etat (association ou agence immobilière sociale) entre un propriétaire et un ménage occupant le logement, afin de simplifier et sécuriser la relation locative entre ces deux parties.

### Le principe

Vous louez votre logement à un organisme agréé par le Préfet (appelé opérateur), au moyen d'un bail régi par le Code Civil, en vue de sa sous-location. Le ménage occupant le logement est sous-locataire de l'opérateur et a vocation à devenir titulaire du bail (par l'effet du glissement de bail).

L'opérateur a un rôle d'intermédiaire entre les parties : il assure auprès du bailleur les obligations du locataire (paiement du loyer et des charges, entretien locatif du logement) et une gestion locative rapprochée, avec un suivi individualisé, dans une logique de prévention des risques (impayés, usages inappropriés du logement, etc.).

### Une démarche sociale aux multiples avantages pour les propriétaires bailleurs

#### ✓ Sécurité

Vous bénéficiez d'une garantie des loyers, directement versés par l'opérateur durant la période de sous-location.

#### ✓ Défisicalisation

Avec ce dispositif, vous pouvez bénéficier de 85% d'abattement fiscal sur vos revenus fonciers bruts.

#### ✓ Tranquillité

Les associations agréées par l'Etat au titre de l'intermédiation locative pratiquent une gestion locative adaptée afin de garantir la bonne occupation de votre logement. Elles assurent également l'entretien du logement relevant du locataire.

#### ✓ Solidarité

En confiant votre bien à un opérateur agréé pour l'intermédiation locative, vous participez bien évidemment à une démarche solidaire...

✓ **Bonus** : une prime pour favoriser l'intermédiation locative  
Jusqu'au 31 décembre 2020, l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) octroie, sous conditions, une prime de 1 000 Euros pour inciter les propriétaires bailleurs à mettre en location leurs biens en loyer

conventionné social et/ou très social. Elle est accordée aux propriétaires qui confient leur(s) logement(s) conventionné(s) pour une durée d'au moins 3 ans à un opérateur agréé.

### L'association SOLIHA Var peut vous accompagner

Missionnée par l'Etat pour assurer une prospection auprès des propriétaires privés, dans le cadre de l'intermédiation collective, l'association Solidaires pour l'Habitat SOLIHA Var peut vous apporter informations et conseils concernant ce dispositif. Elle peut notamment vous proposer une simulation de la rentabilité de l'opération.

#### Contact :

Anne DEBACQ - 06.46.45.10.99 / a.debacq@solihavar.fr  
SOLIHA Var - Maison départementale de l'Habitat, 1766 Chemin de la Planquette  
83130 La Garde  
Tel : 04.94.22.65.85  
Mail : accueil.var@solihavar.fr



**Jean-Pierre EMERIC**  
Adjoint au Maire délégué  
aux Logements Sociaux



# ESPACE D'EXPRESSION

## ENSEMBLE POUR LA CRAU

<http://epic83.com>

Incertitude, Responsabilité, Méfiance, Espoir.

Incertitude sur les conditions inédites de la rentrée scolaire. Rien n'est réglé au plan sanitaire. En ce début août, qui sait dire l'organisation qui sera préconisée par les autorités ? Malgré les efforts de tous, les inégalités entre les enfants se sont creusées durant le confinement, il faut maintenant agir pour redonner à tous les clés de la réussite, si possible avec des solutions innovantes, en sécurité. Responsabilité. Les politiques, les médecins, les citoyens... Chacun défend sa solution pour sortir de la crise sanitaire. Ce qui nous paraît certain, c'est notre responsabilité personnelle, avec le respect des gestes barrières et le port du masque. En attendant un vaccin ? Méfiance ! Au dernier conseil municipal, M. le Maire a mis en garde contre l'« effet ciseau » qui menace les finances quand les recettes de fonctionnement (dont nos impôts) ne couvrent plus les dépenses. Serait-ce la faute à la pénalité que M. le Préfet nous inflige pour la carence en logements sociaux, comme on pouvait le comprendre dans le titre de Var Matin ? En nous demandant de tailler dans son programme de mandat qu'il craint de ne pas pouvoir accomplir (le savait-il déjà ?) notre maire se dédouane en nous rendant responsables des choix difficiles. Exercice de démocratie ou comment ne pas assumer sa responsabilité ? Espoir. Quand l'Etat et les Collectivités n'ont plus les moyens d'être généreux, il ne faut promettre que ce que l'on peut faire. C'était le sens de notre programme, qui consacrait nos moyens à améliorer le quotidien. Nous continuerons à proposer nos idées aux élus du Conseil Municipal. Retrouvons-nous au forum des Associations, avec un grand merci à tous les bénévoles.

**Vos élus : Maguy Fache - Jean Codommier**



### DON DU SANG

En cette fin d'été et dans un contexte persistant de crise sanitaire, la mobilisation de tous reste de rigueur afin de répondre aux besoins des patients.

Notez les dates des prochaines collectes de sang prévues à La Crau et à La Moutonne :

#### MARDI 15 SEPTEMBRE 2020

**De 15h à 19h30**

A l'Espace Culturel Jean-Paul Maurric

#### MERCREDI 7 OCTOBRE 2020

**De 15h30 à 19h30**

Au Club House du Complexe Sportif de l'Estagnol

Ces collectes seront bien évidemment organisées dans le strict respect des consignes sanitaires. Vous pourrez au préalable prendre rendez-vous sur le site internet [www.resadon.fr](http://www.resadon.fr)

#### + d'Infos :

Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles  
Tel : 06.21.89.80.91 (M. VAINGUER)  
Mail : [adsblacrau83@gmail.com](mailto:adsblacrau83@gmail.com)  
Site internet : <http://sitesgoogle.com/site/adsblacrau>

## PLANNING DE COLLECTE DES ENCOMBRANTS ET DECHETS VERTS

SEPTEMBRE / OCTOBRE 2020

ZONES	SEPT.	OCT.
<b>ZONE 1 :</b> Parc de La Moutonne / L'Estagnol / L'Estalle	Lundi 7	Lundi 5
<b>ZONE 2 :</b> La Pie / La Durande / La Haute-Durande	Mardi 1 <sup>er</sup>	Mardi 6
<b>ZONE 3 :</b> Centre La Moutonne / La Tourisse / Les Tassys / La Bouisse / La Capite	Jeudi 3	Jeudi 1 <sup>er</sup>
<b>ZONE 4 :</b> La Giavy / Les Vannes / Terre Noire	Vendredi 4	Vendredi 2
<b>ZONE 5 :</b> Les Cougourdons / Clairval / La Ruytèle / Tamagnon	Lundi 14	Lundi 12
<b>ZONE 6 :</b> Le Petit Tamagnon Les Pious	Mardi 8	Mardi 13
<b>ZONE 7 :</b> Rocade de l'Europe / Les Tourraches / Le Patrimoine Hameau des Pourpres	Jeudi 10	Jeudi 8
<b>ZONE 8 :</b> Les Arquets Sud / Les Levades / Les Goys Fourmiers Les Avocats / Gavarry	Vendredi 11	Vendredi 9
<b>ZONE 9 :</b> Les Arquets Nord / Les Maunières / Jean Toucas 1 <sup>ère</sup> DFL / 2 <sup>ème</sup> BMNA / Les Pinsons / Les Rouges-Gorges	Lundi 21	Lundi 19
<b>ZONE 10 :</b> Les Escudiers	Mardi 15	Mardi 20
<b>ZONE 11 :</b> Les Meissonniers	Jeudi 17	Jeudi 15
<b>ZONE 12 :</b> Les Longues / Notre-Dame / La Mondrive	Vendredi 18	Vendredi 16
<b>ZONE 13 :</b> La Gensolenne / La Grassette / La Bastidette / Le Mont-Redon	Lundi 28	Lundi 26
<b>ZONE 14 :</b> La Monache / Les Sauvans / Le Collet Long	Mardi 22	Mardi 27
<b>ZONE 15 :</b> Le Vallon du Soleil Les Martins	Jeudi 24	Jeudi 22
<b>ZONE 16 :</b> Maraval / Montbel	Vendredi 25	Vendredi 23

#### + D'INFOS

- ✓ Pour tout renseignement complémentaire concernant les plannings de collecte, vous pouvez contacter le Numéro Vert «Allo Mairie» : 0 800 00 30 24
- ✓ Toutes les infos utiles et le plan détaillé de chaque zone sont sur le site [www.villedelacrau.fr](http://www.villedelacrau.fr), rubrique «Démarches / Environnement»





## LA FÊTE DES SALINS les 19 et 20 septembre

À l'occasion des Journées du Patrimoine, la Fête de la Nature (initialement prévue en mai) a lieu le week-end de 19 et 20 septembre. Les Salins des Pesquiers à Hyères vous proposent deux journées d'animations exceptionnelles, avec au programme au cœur du site remarquable : visites, expositions, ateliers, concert, ... le tout entièrement gratuit. Rendez-vous les samedi 19 et dimanche 20 septembre de 10h à 18h, et en soirée pour quelques événements sur réservation.

**Programme détaillé en ligne [www.metropletpm.fr](http://www.metropletpm.fr)  
Infos et réservation 04 94 01 36 33**

## NOUVEAU PLAN VÉLO : géolocalisez-vous !

Le nouveau plan vélo - édition 2020-2021 - est désormais **disponible gratuitement** dans toutes les mairies et offices de tourisme de la Métropole, ainsi qu'**en télé-charge** sur le site Internet [www.metropletpm.fr](http://www.metropletpm.fr). Édité par TPM dans le cadre de ses actions de promotion en faveur des déplacements en mode doux, il est destiné à faciliter les déplacements à vélo des habitants et visiteurs sur le territoire. Cette édition propose donc de découvrir l'ensemble des itinéraires avec des zooms sur les pistes cyclables des villes d'Hyères, La Garde/La Vallette-du-Var, La Seyne-sur-Mer et Toulon centre : au total cela représente **286 km** ! Pratique, il offre également de **nombreuses informations utiles aux cyclistes** : emplacements des parcs à vélo, des lieux culturels et touristiques à ne pas rater, les règles de sécurité... mais aussi les bons plans comme l'aide à l'achat d'un Vélo à Assistance Électrique (VAE) proposé par TPM. Petite nouveauté : une carte numérique est désormais accessible par QR Code. Elle permet à chacun de se géolocaliser et de trouver facilement tous les services alentours (points d'eau, réparateurs vélo, etc.). Testez-la !

## SEMAINE DE LA MOBILITÉ : testez et jouez !

**Du 16 au 22 septembre**, TPM participe à la semaine européenne de la mobilité, sur le thème « Zero-emission mobility for all », qui mettra en lumière les déplacements non polluants. L'événement se déroulera à la Maison de la Mobilité à Toulon, avec des animations dans plusieurs communes de la Métropole.

**Au programme : des balades collectives en gyropode Segway (Toulon, Hyères, Six-Fours, Le Pradet) et Vélo à Assistance Électrique, une initiation au « roller en famille », des baptêmes de cyclisme sur piste, une randonnée urbaine le long du Las, des ateliers du réseau Mistral pour se déplacer connectés, etc.** Toutes ces animations sont gratuites. Vous pouvez vous inscrire auprès de la Maison de la Mobilité par téléphone au 04 94 93 37 37.

**Un Défi Mobilité sera proposé aux entreprises, administrations et associations du territoire TPM.** Le principe est simple : mettre en place en interne des actions de sensibilisation et de promo-

tion des modes doux. Les établissements ayant fait participer le plus de salariés seront les heureux gagnants de ce challenge et remporteront de nombreux lots.

**Participez au Mobi'quizz TPM et gagnez un vélo pliant à assistance électrique, des abonnements annuels en transport en commun, des voyages vers les îles d'Or, des voyages en téléphérique, des places de spectacles à Châteauvallon et au Liberté, etc.**

Vous trouverez les bulletins de participation et le règlement à la Maison de la Mobilité et chez les partenaires de l'événement\* et vous pouvez également répondre en ligne sur le site [www.metropletpm.fr](http://www.metropletpm.fr). Pour les bulletins « papier », les réponses sont à remettre directement à la Maison de la Mobilité avant le 22 Septembre, 34 rue d'Alger à Toulon (ouvert du mardi au samedi de 10h à 18h).

\*Les 12 communes TPM, le réseau Mistral, Pharmacies, Mobilité Moderne, le Vélo-drome TPM, les Offices de tourisme



## Plan vélo

Itinéraires cyclables de la Métropole Toulon Provence Méditerranée

# RETOUR EN IMAGES

JUIN 2020

Fête de La Crau



La Fête des Terrasses



Cérémonie du 14 juillet



Concert Born in UK





Les Nocturnes des Vitrines de La Crau

Concert de Jazz



## 4<sup>ème</sup> NATIONAL DE JEU PROVENCAL DE LA CRAU



Les finalistes du concours.  
Victoire 13 à 10 de la triplette (en noir)  
Fabrice ROUVIN - Martial FAUQUET  
et Rachid BOUTAHIRI  
face à l'équipe (en vert)  
Michel DAÏNA - Denis LANZI et  
Gérald GUGLIELMI.



# RETOUR EN IMAGES

ÉTÉ 2020



Le Pétanque Tour



Spectacle d'Erick Baert



Fête de La Moutonne

*Spectacle des Comiques du Sud  
avec Marco Paolo*



Soirée du Comité Officiel des Fêtes



### Samedi 5 Forum des associations et Forum des Pros

Places Félix Reynaud, Jean Jaurès et Boulevard de la République – de 9h à 18h  
Les associations et les professionnels et commerçants craurois seront à votre disposition pour vous informer et vous présenter leurs activités  
**Programme et infos**  
sur [www.villedelacrau.fr](http://www.villedelacrau.fr)



### Vendredi 11 Loto de l'association O'Cœur de Lou

en partenariat avec Soleil Bleu Azur  
Espace Culturel Jean-Paul Maurric - 19h  
Parmi les lots à gagner : Télévision, tablette, soins en Spa, repas dans des restaurants, électro-ménager, et bien d'autres surprises !...  
Ce loto est organisé au profit de l'association O'Cœur de Lou, créée par Nathalie, la maman de Lou, pour soutenir les enfants et les parents qui doivent malheureusement faire face à la maladie.



### Du samedi 12 au lundi 14 Concours de boules régional «Souvenir Alex Lonjon»

Jeu provençal 3x3 choisis  
Boulodromes du centre-ville  
Début des parties, samedi 12 septembre à 9h  
**Infos :** Boule Fleurie Crauroise - 04.94.03.12.94



### Mardi 15 Collecte de sang

Espace Culturel Maurric – de 15h à 19h30  
Prise de rendez-vous sur le site internet  
[www.resadon.fr](http://www.resadon.fr)



### Du vendredi 25 au dimanche 27 Festival Regards sur Rue

Centre-ville  
Vendredi 25 : de 18h30 à 23h30 non-stop  
Samedi 26 : de 10h à 23h30 non-stop  
Dimanche 27 : de 10h à 20h30 non-stop  
Premier festival des Arts de la Rue organisé par LE PÔLE, scène conventionnée d'intérêt national - La Saison Gatti

45 représentations seront jouées par 14 compagnies européennes dans les rues de La Crau, pendant ces 3 jours de fête. Toutes les représentations sont gratuites.

**Programme et infos** sur [www.le-pole.fr](http://www.le-pole.fr)



### Vendredi 25 Journée Nationale d'Hommage aux Harkis et aux membres des formations supplétives

Rendez-vous à la stèle du Rond-Point des Harkis à 11h, pour le dépôt de gerbes



### Du 26 septembre au 2 octobre Du Théâtre dans la Vigne fête les Vendanges

**Domaine de La Marseillaise**  
(986, Chemin de la Navarre)  
La Compagnie La Crau'k en Scène du Cercle Culturel Social Craurois (CCSC) vous propose sept représentations théâtrales en soirée et en plein air, dans le très beau cadre du Domaine de La Marseillaise

Accueil du public à 19h30 - Début des spectacles entre 20h30 et 21h

**Tarif :** 15 € (plein tarif), 12 € (adhérent craurois, enfants -12 ans et personnes à mobilité réduite)

Le tarif inclut le spectacle & 1 verre de vin offert  
**Infos et réservations :** 06.13.08.30.39 ou sur le site [www.billetreduc.com](http://www.billetreduc.com)

**Programme complet :**  
<http://lacraukenscene.wixsite.com/ccsc>



## A PRÉVOIR POUR LE MOIS D'OCTOBRE

### Vendredi 2 : L'Afrique en Scène

Spectacle « Route d'Afrique »  
produit par l'association Africa Foula  
Espace Culturel Jean-Paul Maurric – 20h30  
Spectacle organisé en partenariat avec l'association crauroise D'Keng Taoré au profit de la scolarisation des collégiens au Burkina Faso.

**Tarif :** 10 € (5€ jusqu'à 16 ans)

**Réservations et infos :**

D'Keng Taoré - 06.10.91.88.20 ou 06.03.68.69.17

### DU 3 AU 9 OCTOBRE : SEMAINE DE L'AGE D'OR DU CCAS

Animations destinées aux plus de 60 ans  
Programme détaillé page 22 de ce mensuel

### Mercredi 7 : Collecte de sang

Club house du Complexe Sportif de l'Estagnol,  
La Moutonne – de 15h30 à 19h30

### Du mercredi 7 au samedi 10 : Festival de Théâtre Amateur AMATHEA (26<sup>ème</sup> édition)

Espace Culturel Jean-Paul Maurric  
Représentations gratuites

**Mercredi 7 – 20h30 :** « Les Bonniches »  
de Daniel BESSE, par la Compagnie de Tragos (Cavalaire)

**Jeudi 8 – 20h30 :** « Qui est Monsieur SCHMITT »  
de Sébastien THIERY, par l'Amphitryon Théâtre (La Garde)

**Vendredi 9 – 20h30 :** « Les Sœurs DONAHUE »  
de Géraldine ARON, par la Compagnie Théâtre IL (La Garde)

**Samedi 10 – 20h30 :** « J'adore l'amour, j'aimerais bien le refaire un jour »  
de Bruno CHAPELLE et Marie-Aline THOMASSIN,  
par la troupe Les Tréteaux Gardéens (La Garde)

## Mariages

Denis COURTES et Carine ARMANDO  
Nathan WEIBEL et Alizée D'ANDREA  
Pierre-Emmanuel SERRA et Solenne HONNORAT  
Sylvain LAPOINTE et Justine FLOQUET  
Ugo MASSAFERRO et Estelle PAGES  
Reynald ROUSSELIN et Corinne RAMEL  
Manuel GARCIA et Noémie ACHARD  
Guillaume BLANC de LANAUTE et Yana USSENKO  
Franck ROLLIN et Elodie GACHET  
William LARRALDE et Marie-Hélène BOVIS  
Benoît RUMELHART et Samantha GRIMARD  
Didier LABAGNERE et Coralie MICHEL  
Olivier ACCHIARDO et Sophie LAUGIER  
Robert BUSTAMENTE et Valérie SANDRAS

## Décès

Lucienne SANCHEZ veuve OLTRA  
Wilma DERKSEN épouse PABOLLETA  
Rose DELPLANQUE veuve MARTIN  
Anna Maria ELLERA veuve DELPIANO  
Jeannot VIGNOLO  
Rosalie ISAIA veuve MANFREDINI  
Giovanni TOSCANO  
Richard FONTANA  
Robert ROCCHIA  
Yvette MARTINEZ épouse ALOCCIO  
Daniel SORTON  
Alfred GUICHETEAU  
Gisèle GILBERT veuve PAGÈS  
Ghislaine BRUNIAU  
Robert BERENGUIER  
Pierre NOSEDA  
Henri SALVIA  
Raymonde MAURO veuve VOLLE  
Marguerite ALZIARI  
Maryse BOURGIN épouse DREMONT

## Naissances

Jules MARTINI  
Louis MARTINI  
Luis BOVIN  
Léandro SANTIAGO GALLARDO  
Malone KOLLER  
Lucie AZAN PLUME  
Clément CHEYSSAC  
Noah NAUDIN  
Léovan PATTE  
Malone TANGUY  
Mahé LAUTIER  
Lorik GUEZENNEC  
Elynore ROUBAUD PERREUR  
Matt GAILLARD  
Noélie PRIGENT  
Antoine DECHERCHI  
Cassie TRANI  
Léon NOVIEL  
Andoni TROCRAULT  
Marlon CONSTANS  
Julia MARTIN  
Leny ALLYS  
Marceau MEURAY  
Noélani RIBET  
Fabio PECOUT

# EN BREF

## PERMANENCE

Patricia ARNOULD, Conseillère Départementale du Canton de La Crau, tiendra une permanence le vendredi 18 septembre 2020 de 10h à 12h, en Mairie de La Crau. Elle recevra sans rendez-vous.

## LA RENTRÉE DES ÉCOLES DE DANSE

✓ **Studio Ellena**  
**Inscriptions** : à compter du lundi 31 août, tous les jours de 16h à 20h  
**Reprise des cours** : lundi 7 septembre  
**Contact** : 06.08.82.34.78  
isabelle.ellena@gmail.com

✓ **Studio Attitude**  
**Inscriptions** : du mercredi 2 au vendredi 4 septembre, de 16h30 à 19h30  
**Reprise des cours** : lundi 7 septembre  
**Contact** : 06.13.70.75.75  
jeanmarcontreras@yahoo.fr

✓ **L'Ecole des Danses**  
**Inscriptions** : du mercredi 2 au vendredi 4 septembre, de 17h à 19h30  
**Reprise des cours** : lundi 7 septembre  
**Contact** : 06.22.90.53.40  
studioecoledesdanses@gmail.com

## DÉMARCHES EN LIGNE : ATTENTION AUX FAUX SITES ADMINISTRATIFS !

Consulter le nombre de points restant sur votre permis de conduire, demander un extrait d'acte de naissance, une carte grise ou un extrait de casier judiciaire, établir une pré-demande de carte d'identité ou de passeport, etc. : un certain nombre de démarches administratives peuvent se faire gratuitement en ligne en passant par les sites officiels de l'administration française. Il existe également des sites privés, mais ils sont souvent payants et il peut même s'agir de véritables arnaques !

Les usagers doivent donc être attentifs vis-à-vis de certains sites commerciaux qui essaient de les tromper en prenant l'apparence d'un site officiel (usage d'un drapeau tricolore, de la Marianne, référence à des ministères ou à des collectivités...).

Concernant la Ville de La Crau, un seul site est à retenir pour retrouver les justes informations (infos utiles, horaires, démarches, etc.), à savoir : [www.villedelacrau.fr](http://www.villedelacrau.fr). Nous vous recommandons donc vivement d'éviter tout autre site faisant apparaître le nom de la ville et proposant des démarches à titre payant (numéro d'appel surtaxé, établissement de dossiers par exemple). En cas de doute, n'hésitez pas contacter directement les services communaux compétents au 04.94.01.56.80.

## LES BONNS NUMÉROS

**Mairie** : 04.94.01.56.80  
Télécopie : 04.94.01.56.83  
E-mail : [mairie@villedelacrau.fr](mailto:mairie@villedelacrau.fr)

**Allo Mairie !** : 0 800 00 30 24

**Police Municipale** : 04.94.01.56.81

**Gendarmerie** :  
17 (urgence)  
04.94.12.15.70 (brigade de Hyères)

**Pompiers** : 18

**SAMU** : 15

**Pharmacies de garde** : 3237

**Dentistes de garde** : 0 892 566 766

**SOS Médecin** : 04.94.14.33.33

SOYEZ ACTEUR DE VOTRE CADRE DE VIE AVEC  
**L'APPLICATION CITOYENNE**

ACCIDENT - DEGRADATION  
DECHETS - ANIMAL ERRANT  
VOIRIE / ESPACES VERTS -  
INCENDIE / INONDATION  
CAMBRIOLAGE - TAPAGE



Télécharger dans  
l'App Store

DISPONIBLE SUR  
Google Play

# LA CRAU AUTREFOIS

**Retour en photo sur la Crau des années 80-90, et plus précisément sur le centre-ville. Si on peut affirmer sans se tromper qu'il s'est embelli depuis, grâce aux travaux menés à la fin des années 90. L'apparence des maisons n'a guère évolué, seuls les commerces ont pour la plupart changé de nature, ou, hélas, fermé.**

## Légendes

**Photo 1** Voici l'angle de la place Victor Hugo où se trouvait un abribus, puisque les bus passaient encore au centre du village par les avenues de Gaulle et Jean Toucas encore à double sens de circulation.

**Photo 2** L'autre côté de la place avec deux cabines téléphoniques. Nombreuses à l'époque, elles ont toutes disparu avec la généralisation des téléphones portables.

**Photo 3** L'ancien kiosque à fleurs Monique Fleurs.

**Photo 4** Deux salons de coiffure, Figaro et JBS, le bar restaurant Bar Moderne les chaussures Bruno et la Pharmacie centrale animaient cette portion de rue. Les trois premiers ont disparu, les suivants ont laissé place à un salon de coiffure et une banque.

**Photo 5** Art Nouveau au premier plan, remplacé par une agence immobilière, et le bar La Civette qui existe encore aujourd'hui. Trottoirs étroits, jardinières, et passages piétons rouges et blancs sont typiques de ces années 80.

**Photo 6** Après La Civette, l'agence immobilière Centr'agence de Jack BOURSEAU, et l'Horlogerie Bijouterie de Gérard SIMON, on devine le studio d'un photographe. Deux maisons plus loin se trouvait la boulangerie de Monsieur PERAZZO, une boucherie, puis à l'angle, Studio Flash, d'un autre photographe. Dans les années 90, époque de laquelle date cette vue, la circulation est passée à sens unique, et des véhicules sont garés en double file.

**Photo 7** En face la place de l'église, la portion de l'avenue où l'on voit la boulangerie BALBO devenue La Fougassette et le Bar des Sports qui existe encore. Plus loin, un commerce fermé, puis un marchand de légumes et un opticien.



# AU MENU DE LA CANTINE RESTAURATION SCOLAIRE



du 31 août au 4 septembre

## Lundi

Vacances

## Mardi

- Melon jaune *Pastèque \**
- Steak haché **VF**
- Pommes frites
- Camembert / Brie \*
- Compote de pommes **BIO** *Compote de poires \**

## Jeudi

- Oeufs durs mayonnaise
- Soupe au Pistou **CHEF**
- Yaourt aromatisé / Yaourt nature \*
- Corbeille de fruits

## Vendredi

- Carottes râpées *Salade verte \**
- Filet de lieu sauce aurore
- Courgettes à la persillade
- Pepinettes
- Vache qui rit **BIO**
- Petit pot vanille chocolat *Petit pot vanille fraise \**

du 7 au 11 septembre

## Lundi

- Tomates vinaigrette *Concombre vinaigrette \**
- Saucisse de Francfort
- Purée de pommes de terre
- Petit moulé / Bûchette mi-chèvre \*
- Flan nappé au caramel *Flan à la vanille \**

## Mardi

- Taboulé
- Boulgour à l'orientale
- Sauté de boeuf en estouffade **VF**
- Carottes à la ciboulette **BIO**
- Fromage blanc *Fromage blanc cassonade \**
- Corbeille de fruits

## Jeudi

- Gaspacho de tomates
- Friand au fromage
- Salade verte
- Emmental *Croc'lait \**
- Compote de pommes

## Vendredi

- Pastèque *Melon vert \**
- Filet de colin sauce citron
- Poêlée de carottes et haricots verts
- Yaourt nature **BIO**
- Moelleux au chocolat **CHEF**

du 14 au 18 septembre

## Lundi

- Salade verte *Carottes râpées \**
- Lasagnes **CHEF**
- Petits suisses aux fruits *Fromage frais nature sucré \**
- Ananas au sirop *Pêches au sirop \**

## Mardi

- Salade de pommes de terre curry *Lentilles vinaigrette \**
- Oeufs brouillés **BIO**
- Haricots verts persillade
- Carré de l'est / Brie \*
- Corbeille de fruits

## Jeudi

- Mini-pizza
- Rôti de boeuf
- Ratatouille
- Riz de Camargue
- Yaourt fermier Panaches des Alpes *Yaourt fermier nature des Alpes \**
- Corbeille de fruits **BIO**

## Vendredi

- Tomates au basilic *Salade portugaise \**
- Aïoli
- Fraïdou / Saint-Paulin \*
- Mini-choux à la vanille et chocolat

du 21 au 25 septembre

## Lundi

- Melon / Melon jaune \*
- Penne à l'andalouse **CHEF**
- Camembert / Coulommiers \*
- Bâtonnet de glace à la vanille

## Mardi

- Rillettes à la sardine
- Jambon blanc **LR**
- Purée courgettes / pommes de terre
- Petit moulé ail et fines herbes *Mimolette \**
- Corbeille de fruits

## Jeudi

- Céleri vinaigrette *Salade verte \**
- Carbonnade flamande **VF**
- Pommes frites **BIO**
- Gouda / Tomme grise \*
- Compote pommes bananes *Compote pommes fraises \**

## Vendredi

- Lentilles vinaigrette *Salade de pois chiches \**
- Filet de colin pané et citron
- Gratin de butternuts
- Fromage blanc *Fromage blanc fruits rouges \**
- Corbeille de fruits **BIO**

du 28 sept. au 2 octobre

## Lundi

- Concombre vinaigrette *Radis beurre \**
- Sauté de veau Marengo **VF**
- Purée de carottes **BIO**
- Croc' lait / Carré de l'Est \*
- Flan à la vanille / Flan au chocolat \*
- Beurre portion

## Mardi

- Betteraves à la vinaigrette *Poireaux vinaigrette \**
- Chili con carne **VF**
- Riz de Camargue
- Edam **BIO** / Gouda \*
- Corbeille de fruits

## Jeudi

- Carottes râpées / Tomates vinaigrette \*
- Nuggets de volaille
- Blé pilaf
- Haricots beurre en persillade
- Coulommiers / Brie \*
- Corbeille de fruits

## Vendredi

- Céleri rémoulade *Chou rouge vinaigrette \**
- Filet de colin sauce provençale
- Crumble courgettes tomates curry
- Yaourt nature / Yaourt aromatisé \*
- Cake aux pommes **CHEF**

- BIO** Produit Bio
- LR** Label Rouge
- VF** Viande / Volaille Origine France
- CHEF** Recette du Chef
- \* 2<sup>ème</sup> choix (Ecoles Élémentaires uniquement)



Attention !  
Ces menus sont susceptibles de modifications  
en fonction des disponibilités des produits et  
des propositions des producteurs locaux

Retrouvez chaque mois le mensuel sur le site : [www.villedelacrau.fr](http://www.villedelacrau.fr)



La liste des principaux allergènes présents dans les recettes est à votre disposition sur simple demande auprès du service Restauration Scolaire

## INFOS LEGALES

La Crau, une ville à la campagne

Septembre 2020

Dépôt légal : janvier 1993

Directeur de publication : M. Christian SIMON

Rédaction, Photos, Dessins : Mairie de La Crau

Création graphique : Mairie de La Crau

Impression : Print Concept

Distributeur : Mairie de La Crau

Imprimé à 9500 exemplaires